

AA197

BASES

3 jours 21 heures

1 566 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Souscrire la responsabilité professionnelle des prestataires de service

Assurance de la prestation intellectuelle

OBJECTIFS

- **Comprendre** le contenu et les mécanismes techniques clés des garanties RC Professionnelle
- **Comprendre** les garanties propres à la RC Professionnelle et savoir analyser les risques
- **Analyser** un intercalaire

PROGRAMME

REMARQUE : Toutes les modifications du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations, seront prises en compte dans nos contenus. Ordonnance 2016-131 du 10/02/2016 entrant en vigueur au 01/10/2016

A. DÉFINIR LA RC PROFESSIONNELLE

1. Qu'est-ce que la RC Professionnelle : qui, pourquoi, comment ?
2. Qui s'assure en RC Professionnelle ?
 - a) professions réglementées
 - b) autres prestataires de services
3. Pourquoi s'assurer ?
 - a) accroissement des réclamations
 - b) judiciarisation

B. SPÉCIFICITÉS DU CONTRAT RC PROFESSIONNELLE ET ANALYSE DES RISQUES

1. Définitions à maîtriser : les assurés, les Dommages Immatériels Non Consécutifs et les autres types de dommages, les documents confiés.
2. Objet de la garantie et exclusions
3. Étendue géographique et garantie subséquente
4. Analyse du risque : imaginer des scénarii de sinistres, recenser les facteurs d'aggravation de risque...

C. ANALYSER UN INTERCALAIRE RC PROFESSIONNELLE

- À partir d'une étude de cas :
1. Rechercher les clauses spécifiques aux risques décrits
 2. Déterminer les acceptations et les refus, les aménagements
 3. Proposer une trame détaillée de contrat

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats responsabilité civile
- Chargés d'indemnisation responsabilité civile
- Chargés de clientèle, agents généraux, courtiers
- Inspecteurs commerciaux ou techniques
- Souscripteurs juniors

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.
AA041 - AA043 - AA037

POINTS FORTS

De nombreux cas pratiques permettent d'illustrer l'exposé de l'intervenant et favoriseront les échanges lors des corrections.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

5 au 7 juin 
14 au 16 novembre

Disponible en régions
sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.